

13 à table

Gauthier Corbat (Le Centre)

La 13^e rente sera versée dès 2026, conformément à la décision populaire de mars 2024. Le Conseil fédéral a soumis récemment au Parlement ses propositions de financement. Les charges supplémentaires pour l'AVS sont estimées à 4,2 milliards de francs par année. Deux pistes ont été privilégiées : une hausse des cotisations salariales de 0,8%, répartie paritairement entre employés et employeurs ou une hausse combinée des cotisations salariales (0,5%) et de la TVA (0,4%).

Le Conseil fédéral a fait savoir que la 13^e rente aurait aussi un impact sur le budget de la Confédération, puisqu'une augmentation aux charges directes de l'ordre de 840 millions par an est à attendre. Afin d'éviter une charge supplémentaire, il propose de réduire temporairement sa contribution. Là aussi, deux propositions : soit prélever les moyens manquants dans le fond AVS, soit dégager des recettes par l'augmentation des cotisations salariales (0,2%) ou par une hausse combinée (0,1% cotisations salariales et 0,2% de TVA).

Pour rappel, sans mesures, le fonds de l'AVS sera dans le rouge en 2037 tandis que le résultat de répartition (recettes/dépenses) sera en négatif dès 2026.

Le Gouvernement est prié d'estimer l'impact dès 2026 sur les finances cantonales des diverses propositions du Conseil fédéral :

- **Hausse des cotisations salariales (0,4%, part employeur), y compris pour les subventions dans le cadre du financement des institutions paraétatiques ?**
- **Hausse combinée des cotisations salariales (0,25%, par employeur, et TVA 0,4%), y compris pour les subventions dans le cadre du financement des institutions paraétatiques ?**

Il convient en sus de prendre en compte le scénario d'une baisse de la contribution de la Confédération sans recours au fond AVS :

- **Hausse des cotisations salariales (0,1%, part employeur, et TVA 0,2%), y compris pour les subventions dans le cadre du financement des institutions paraétatiques ?**

Pour être complet, le Gouvernement fournira une estimation des rentrées fiscales supplémentaires en lien avec l'introduction de la 13^e rente.

Gauthier Corbat (Le Centre)

Co-signataires

- Anne Froidevaux (Le Centre)
- Jacques-André Aubry (Le Centre)
- Mathieu Cerf (Le Centre)
- Vincent Eschmann (Le Centre)
- Olivier Goffinet (Le Centre)
- Marcel Meyer (Le Centre)

- François Monin (Le Centre)
- Bernard Studer (Le Centre)
- Florence Boesch (Le Centre)
- Jean-François Pape (Le Centre)
- Lionel Maitre (Le Centre)
- Magali Voillat (Le Centre)
- Stéphane Theurillat (Le Centre)
- Léonie Pelletier Esposito (Le Centre)
- Gérard Bonvallat (Le Centre)
- Stéphane Rüegg (Le Centre)

Intervention déposée officiellement le 29 mai 2024